



Demande de renseignement

Par **khalidu92**, le **16/12/2011** à **19:57**

Bonjour,

il y a un mois j'ai déposé mon dossier de demande de visa long séjour conjoint français après de longue mois d'attente(10 mois exactement)et je viens de recevoir un courrier de la part de la préfecture ou c'est marquer attestation de dépôt de dossier. je voudrais savoir qu'elle est la valeur de se papier est ce qu il fait effet d'un récépissé et qu'elle sera la prochaine étape est ce que j'aurai le récépissé avec AT ?

MERCI